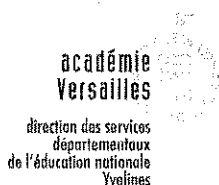




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conflans Sainte-Honorine, le 18/02/2022



Monsieur le Directeur à

Monsieur le Maire ou son représentant
Madame l'élue aux affaires scolaires
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de Circonscription,
Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élève,
Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles, Mesdames les
enseignantes spécialisées du RASED,
Madame la psychologue Education Nationale,
Madame la directrice du centre de loisirs Paul Bert,
Madame la présidente des Délégués départementaux Education
Nationale,

**Circonscription IEN
Conflans Ste Honorine**

Objet : compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 15/02/2022

EEPU Gaston Rousset

La séance est ouverte à 18h10 et se déroule en visio-conférence, compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

**Affaire suivie par
M.DOLAIN Olivier**

**Téléphone
01 34 90 83 51**

**Courriel
0780477v@ac-versailles.fr**

**Adresse
27 rue Paul Bert
78700 CONFLANS STE
HONORINE**

En préambule de ce conseil d'école, le directeur informe les membres du conseil d'école que les questions en lien avec la crise sanitaire actuelle et pour lesquelles les réponses attendues consistent en des données chiffrées ont été volontairement écartées de l'ordre du jour. Il ne relève pas de la compétence du conseil d'école de fournir des éléments statistiques de cette nature.

Des données chiffrées sont recueillies au niveau de l'Académie de Versailles, il appartient donc éventuellement aux fédérations de parents qui le souhaitent de se rapprocher des instances compétentes afin d'obtenir des données chiffrées.

1. Point sanitaire (Covid 19) :

- Organisation de la continuité pédagogique.

De façon générale, la continuité pédagogique a été mise en place suite à la pandémie de Covid 19 pour pallier les difficultés liées aux fermetures d'écoles ou de classes ponctuelles, à l'éloignement des élèves de l'école pour des raisons sanitaires (cas contact et/ou cas positif).

La mise en place par l'équipe enseignante des modalités de continuité pédagogique ne peut donc se faire que lorsqu'un ou des élèves sont isolés et ne peuvent être accueillis à l'école (cas positif ou cas contact dans les protocoles antérieurs à celui en vigueur actuellement).

Pour l'école Gaston Rousset, les modalités de continuité pédagogiques sont les suivantes :

- communication à destination des familles via la plateforme numérique Klassly.
- transmission et échanges avec les familles autour des activités d'apprentissage via la plateforme Klassly.

En complément de ces dispositions générales et afin d'être en mesure de garder le lien avec l'intégralité des familles, lorsque pour une raison ou une autre, les familles n'ont pas accès à la plateforme numérique Klassly, les enseignants peuvent échanger par mail ou par téléphone avec les familles concernées.

Il est enfin proposé selon les besoins spécifiques des familles, la transmission par l'enseignant des documents supports d'apprentissage en version papier par remise en main propre.

- Retour de l'équipe sur la situation sanitaire et les différents protocoles mis en oeuvre (quels effets sur les élèves en terme de comportements et d'apprentissages ; y-a-t-il un retard particulier par rapport à la programmation des apprentissages ; y-a-t-il des difficultés particulières en terme d'apprentissages pour les élèves).

Mme Talba, enseignante de CE2, ne note pas de difficulté particulière. Mme Pasi, enseignante de CM1, ajoute que l'adaptation s'est faite au fur et à mesure pour assurer l'apprentissage des compétences fondamentales et que la communication avec les familles s'est faite de manière correcte.

De façon plus précise, les parents d'élèves s'interrogent sur l'impact des protocoles sanitaires successifs en direction des élèves des classes de CP et de CM2, les deux niveaux de classe "charnière" à l'école élémentaire.

Mme Plagnol, enseignante de CP, explique qu'au niveau des classes de CP, les élèves absents qui ont dû appliquer la continuité pédagogique ont pu le faire, certes sous le contrôle des parents, mais dans la logique de progression de la classe et dans un rythme cohérent par rapport à la programmation annuelle des apprentissages.

Mme Chardon, enseignante de CP, ajoute également que la programmation annuelle des apprentissages, notamment en ce qui concerne l'étude des relations graphèmes/phonèmes, ne souffre pas d'un retard particulier cette année en raison des conditions sanitaires.

Mme Adam, parent d'élève FCPE, ajoute pour ce qui concerne les élèves de CM2 qu'avec une année supplémentaire de recul par rapport à la pandémie, les enseignants du Collège Montaigne constatent une différence entre les élèves de 6ème de cette année et ceux de l'année passée ; particulièrement en ce qui concerne les habitudes et la maturité "scolaire" dans les activités d'apprentissage.

Cette différence s'explique sans doute par le fait que les élèves entrant en 6ème en septembre 2020 avaient subi environ 2 mois d'école à distance, à la différence des élèves entrant en 6ème en septembre 2021 qui n'ont pas subi cette mise à distance prolongée.

Enfin, on peut estimer que l'expérience glanée, ainsi que la capacité de résilience acquise par les différents acteurs de la vie éducative des élèves (enseignants, parents, élèves) explique également cette moindre différence cette année.

- Est-il possible selon le protocole sanitaire en vigueur de remettre les sèche-mains ?

Réponse de la mairie : ce n'est possible selon le protocole actuel.

- Dans le cadre du protocole sanitaire, est-il possible de savoir à quelle fréquence sont nettoyés les sanitaires, les parties communes et les classes ?

Réponse de la mairie : les interventions des agents sont conformes au protocole sanitaire actuel. Les points contacts sont nettoyés matin et soir ; les classes sont aérées dès le matin à 6h30 ; les sanitaires sont nettoyés 5 fois par jour.

- Comment s'organisera l'aération des salles de classes et du réfectoire en période hivernale ?

Réponse de la mairie : l'aération se poursuit telle que demandée dans le protocole malgré les températures moins clémentes.

- Est-il possible de rappeler à l'ensemble des intervenants (scolaire et périscolaire) les modalités de port du masque dans le cadre du protocole sanitaire ?

Pour l'école, le Directeur rappelle que selon le protocole sanitaire en vigueur, le port du masque est obligatoire pour tous les personnels et élèves dans les espaces extérieurs comme intérieurs.

Seuls sont exemptés les élèves justifiant d'un certificat médical indiquant une contre-indication ou une incapacité à porter le masque.

Concernant le périscolaire, Mme Lazrègue explique que les mêmes consignes sont transmises aux équipes et que des rappels sont faits régulièrement dans ce sens.

Le Directeur de l'école ainsi que la Directrice de l'accueil périscolaire précisent que la responsabilité des personnels est engagée en cas de non respect de ces consignes.

2. Projets de classe / Projet d'école / Point financier

- Point d'étape sur les projets de classe (présentation des budgets prévisionnels des projets, des moyens mis en oeuvre pour leur financement ; en cas d'annulation, comment sont réaffectées les participations demandées aux familles)

Les différentes classes de l'école ont mis en oeuvre des projets pédagogiques faisant appel en partie au financement la mairie.

Le montant total de la participation financière de la Ville de Conflans s'élève pour cette année scolaire à 4012,50€ soit 12,944€ / enfant.

Outre la participation financière de la ville, les projets sont également financés au moyen des fonds récoltés par l'association OCCE 78 de l'Ecole Gaston Rousset.

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, en cas d'annulation d'un projet, les participations financières demandées aux familles seront remboursées en intégralité.

Concernant les différents projets prévus sur l'école, voici le point d'étape actualisé :

* Classe Poney (CPA / CPB / CE1A / CE1B) : le projet est toujours d'actualité, le dossier est déposé au niveau de la circonscription Education Nationale de Conflans Ste Honorine et fait l'objet d'un suivi régulier en fonction des consignes sanitaires applicables.

* Projet Astronomie (CE2A / CE2B) : Le projet a été reporté plusieurs fois en raison des conditions sanitaires (fermeture de classe). Initialement prévu au mois d'Octobre, le projet est toujours prévu le 31 mars 2022. Ce projet peut être mené grâce au partenariat avec l'ERPD qui met à disposition les locaux nécessaires à l'installation du planétarium qui requiert une salle conséquente.

* Classe transplantée activités sportives et nautiques (CM1A / CM1C / CM2A / CM2B) : Un séjour du 11 au 14 avril est prévu à la Base de Loisirs de Cergy-Neuville. Les trajets aller et retour se feront à vélo. Le dossier est également déposé au niveau de la circonscription Education Nationale de Conflans Ste Honorine et fait l'objet d'un suivi régulier en fonction des consignes sanitaires applicables.

* Projet Arts (CM2C / CPCE1) : Si une partie du projet a pu être menée à l'école (étude d'artistes, chants communs), certaines sorties prévues ont dû être reportées en raison des conditions sanitaires. Le report de ces sorties est actuellement en cours de réflexion avec les partenaires concernés.

* Classe d'eau (CM1B / CM2C) : Une partie du projet a déjà été effectuée en vallée de Chevreuse, une seconde partie va être effectuée à la base de loisirs de Saint Quentin en Yvelines au mois d'avril.

* Classe d'eau (CPA / CPB / CPCE1 / CE1B) : Une visite est prévue au musée de la Batellerie, ainsi qu'une sortie pêche avec la découverte du milieu de vie.

- Point d'étape sur le projet d'école

Initialement prévue au début de la 3ème période (rentrée scolaire de janvier 2022), la validation des projets d'école au niveau de l'Inspection Education Nationale a été reportée en raison des conditions sanitaires.

Ceci étant dit, voici le point d'étape sur l'avancée des différentes actions prévues dans le cadre du projet d'Ecole :

* "Silence on lit" : l'action est actuellement en cours dans les différentes classes de l'école.

* "BCD mobile": l'action est également en cours, une demande a été transmise récemment pour un appel aux dons de livres auprès des familles. Certaines familles ont déjà commencé à amener des livres à l'école. La possibilité est actuellement en cours d'étude pour pouvoir récupérer gratuitement des livres auprès du Ministère de la Justice.

"Tri sélectif" / "Gaspillage alimentaire" : ces deux actions n'ont pas pu débiter compte tenu des conditions sanitaires qui imposent de ne plus mélanger les élèves. L'action doit être initiée avec les élèves élus délégués dans les différentes classes de l'école (un groupe cycle 2 et un groupe cycle 3).

"Liaison avec l'Internat" : cette action est également tributaire des conditions sanitaires pour ce qui est des visites de classes et/ou projets sur site.

"Les 4 accords toltèques" : l'action est toujours en cours de préparation au sein de l'équipe pour une mise en place progressive durant l'année scolaire 2022 / 2023.

- Quel est le solde du compte bancaire de l'OCCE à ce jour ?

Au 31 janvier le solde du compte bancaire de l'OCCE 78 GASTON ROUSSET est de 34 938,84 €.

- Quel est le bilan financier de la vente d'objets de Noël ?

Le bilan financier de la vente est de 953,80 € en faveur de la coopérative de l'école.

- Si la situation sanitaire le permet, est-il envisageable d'organiser une kermesse, une journée porte-ouvertes, ou un autre moment festif pour les élèves et leurs familles ?

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est envisageable de pouvoir éventuellement organiser en fin d'année un moment festif, sous la forme d'une fête d'école vraisemblablement, un vendredi soir.

Pour l'instant, l'école a réservé une date de représentation sur scène auprès du Théâtre Simone Signoret le mardi 28 juin 2022. La faisabilité sera étudiée en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

Mme Dorival, parent d'élève PEEP, interroge le conseil sur le degré de préparation d'un éventuel spectacle.

En l'état actuel des choses, l'école n'est pas prête à présenter un spectacle comparable aux années précédentes. Les conditions sanitaires ne permettent pas de préparer en collectif, ni de s'investir pleinement dans la préparation d'un tel spectacle.

L'école conserve donc la date de réservation du Théâtre Simone Signoret mais ne peut garantir pour autant la tenue d'un spectacle de fin d'année au même titre que les années précédentes.

3. EPS / Natation

- Compte tenu du nombre réduit de séances d'EPS menées sur le temps scolaire en fonction du protocole sanitaire, y-a-t-il une possibilité d'organiser davantage de sorties de plein air ou d'organiser davantage d'activités physiques sur les temps périscolaires ?

La pratique de l'EPS peut être différente selon les classes mais dans l'ensemble, les différentes classes s'organisent et s'adaptent pour pouvoir mener les séances d'EPS dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Concernant les temps périscolaires, Mme Lazrègue précise qu'un projet sportif est mené par un animateur dédié sur la pause méridienne.

Les activités proposées sont les suivantes :

- pour la période mars avril :

tir à l'arc / handball / volleyball

- pour la période mai juin :

athlétisme / rugby / badminton

- Les séances de natation annulées depuis le début du mois de janvier pourront-elle rattrapées sur la fin de l'année en équilibrant les créneaux réservés aux autres classes ?

Un nouveau planning a été transmis récemment en direction des écoles en prenant en compte les séances annulées pour les classes de cycle sur la période de janvier / février. Le nombre de séances ne sera pas identique à celui prévu en début d'année mais sera aménagé pour compenser les séances annulées sur cette période.

Les classes de cycle 3 (CM1 / CM2) bénéficieront donc, à priori, d'un cycle d'apprentissage de 10 séances au total.

Les classes de CP quant à elles verront leur cycle de natation raccourci à 4 séances au lieu de 8 prévues en début d'année.

Le choix a été fait de privilégier les classes de cycle 3 afin de favoriser la maîtrise du savoir nager, que les élèves de CP pourront continuer de travailler au long de leur scolarité.

4. Effectifs prévisionnels 2022 / 2023

- Quels sont les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2022 ?

Les chiffres précis ne sont pas représentatifs à cette période de l'année et ne seront donc pas communiqués maintenant.

Pour autant, il a été constaté sur la ville de Conflans de manière générale une tendance à la baisse des effectifs. La tendance se confirme sur l'école Gaston Rousset.

Le projet de carte scolaire mené en concertation entre l'école, l'Inspection Education Nationale de circonscription et les instances académiques fait état d'une fermeture de classe pour la rentrée scolaire de septembre 2022 sur l'école Gaston Rousset.

Actuellement, cette fermeture n'est pas actée et l'évolution des effectifs est suivie. Pour autant, il semble assez probable que la fermeture soit actée dans la mesure où le nombre d'élèves quittant l'école en fin de CM2 est supérieur au nombre d'élèves arrivant à l'école en CP pour la prochaine rentrée scolaire. Le différentiel est actuellement d'une vingtaine d'élèves de moins environ.

5. Liaison Grande section/CP & CM2/6ème

- Y a-t-il des actions prévues pour la liaison grande section / CP ? Une visite des locaux peut-elle être organisée avant la fin de l'année ?

En fonction des conditions sanitaires, une visite de l'école sera réalisée avec les classes de grande section. La forme précise sera définie ultérieurement et communiquée à destination des familles concernées au moment opportun.

- Y a-t-il des actions prévues pour la liaison CM2 / 6ème ? Une visite du Collège est-elle prévue pour les élèves, une journée portes-ouvertes ?

Une matinée portes-ouvertes est prévue le samedi 2 avril 2022 au Collège Montaigne.

Pour les élèves de CM2, une visite du Collège est proposée. Nous étudions actuellement la mise en place de cette visite en concertation avec le Collège.

Une réunion d'information à destination des familles est également envisagée en partenariat avec le Collège dans le courant du mois d'avril concernant les modalités d'inscription en 6ème en général et plus particulièrement des parcours scolaires proposés au Collège Montaigne.

6. LSU

- Quel est le taux de connexion des familles au LSU en ligne de leur enfant ? La tendance est-elle en progrès depuis l'année passée ?

L'année passée il y avait 11% des élèves pour lesquels aucun responsable légal n'avait activé de compte de connexion.

Cette année, il y a 10% des élèves pour lesquels aucun responsable n'a activé de compte de connexion. Il y a donc un léger progrès.

Mme Dorival, représentante PEEP, s'interroge sur les modalités de transmission des livrets pour ces familles.

Le Directeur rappelle que toutes les familles ont été informées par courriel ainsi qu'au moyen d'une information écrite dans le cahier de liaison de l'enfant. A ce jour, toutes les familles qui en ont fait la demande ont pu avoir accès au Livret Scolaire de leur enfant. Il est de la responsabilité des familles de se tenir informées des communications de l'école et du suivi de la scolarité de leur enfant.

Il n'est pas prévu de transmettre les Livrets Scolaires Uniques en format papier de façon systématique.

7. Travaux / Equipements

- Est-il possible d'avoir un retour sur les demandes d'équipement faites en juin 2020 ?

La mairie n'a pas de retour pour le moment sur les dernières demandes d'équipement effectuées en juin 2021 mais la question portait sur les demandes de juin 2020.

Entre-temps, l'école a eu une réponse puisque l'équipement demandé en juin 2020 va être livré sous peu à l'école.

- Y a-t-il un échéancier des prochains travaux prévus sur le groupe scolaire ?

Réponse de la mairie : des travaux sur la toiture doivent être réalisés durant les vacances d'été.

- Un changement de stores pour des modèles plus occultants est-il prévu pour le bâtiment des cycle 3 ?

Réponse de la mairie : les travaux ne sont pas prévus au budget pour l'instant. La demande doit être faite pour le budget 2023.

- Point d'étape équipement numérique (classes équipées, matériel à disposition, formation des personnels).

L'intégralité des classes de l'école est aujourd'hui équipé de Tableaux Numériques Interactifs / Vidéo Projecteurs interactifs.

Pour autant, la dernière phase d'équipement qui a vu les dernières classes de cycle 2 équipées de vidéoprojecteurs interactifs durant les vacances de Noël (CE2B Mme TALBA / CPCE1 Mme CHADELAT / CM2C Mme MILIN / CE2A Mme BIGOT / CPA Mme CHARDON / CPB Mme PLAGNOL / CE1A Mme VIAIN) n'est pas encore achevée puisque les ordinateurs permettant de faire fonctionner le matériel ne sont pas encore mis à disposition des enseignantes concernées.

Il reste donc à régler le problème de remise du matériel et du temps de formation auprès des enseignantes pour la première prise en main et la configuration du matériel.

La date est actuellement en cours de réflexion entre l'école et le service informatique de la ville, en fonction du calendrier d'installation du matériel sur la ville.

- Capteurs de CO2 : qu'en est-il de l'installation des capteurs dans l'école ? Quelles salles seront équipées en priorité ? Quelle est la technologie retenue ? Comment sera financé cet équipement (subventions EN, région, département) ?

Réponse de la mairie : le matériel est actuellement en attente de livraison chez le fournisseur. 155 capteurs ont été commandés en novembre 2021. Il s'agit de modèles de capteurs branchés en direct.

100 capteurs seront destinés aux salles de classe et 55 capteurs aux réfectoires, dortoirs et crèches de la commune.

Ils seront installés par une entreprise extérieure et la commune pourra bénéficier d'une subvention de 50€ par capteur à la condition de s'acquitter de la facture avant le mois d'avril.

- Purificateurs d'air : l'installation de ce type d'équipement est-elle prévue ? Si oui, dans quel délai et sinon, pourquoi ?

Réponse de la mairie : ce type de matériel n'est pas prévu pour l'instant.

- Toilettes : comment améliorer le confort des enfants en faisant en sorte qu'il y ait toujours du papier disponible ?

Le problème ne réside pas dans une éventuelle restriction de papier toilette. Le problème réside bel et bien dans le fait que le papier n'est pas à disposition dans les cabines individuelles et les élèves doivent donc anticiper, faute de quoi il sont contraints de ressortir des cabines individuelles. Mme Dorival souligne qu'il s'agit là d'un retour des élèves.

La question va être de nouveau soumise à la mairie par Mme Rebreyend.

8. Equipe d'animation périscolaire

- L'équipe d'animation est-elle au complet ?

Réponse de la mairie : il reste encore 2 recrutements à faire ; 3 animateurs recrutés récemment débiteront à la rentrée des vacances d'Hiver.

- L'équipe d'agents techniques est-elle au complet ?

Réponse : actuellement, l'équipe est au complet.

- La Mairie rencontre-t-elle toujours des difficultés dans le recrutement ? Si oui, quels sont les principaux freins ?

Réponse de la mairie : les recrutements nécessaires sont réalisés donc on ne peut pas évoquer de difficulté particulière.

Mme Rebreyend ajoute qu'en cas de candidature, il ne faut pas hésiter à contacter la mairie car il s'agit d'un domaine dans lequel les recrutements sont réguliers.

Suite à une question concernant d'un parent d'élève sur les diplômes requis et les modalités de recrutement, le Directeur rappelle que les questions techniques concernant notamment les stratégies de recrutement de la mairie ne concernent pas le conseil d'école est que les questions peuvent être éventuellement adressées directement à la mairie par les fédérations de parents d'élèves.

Mme Dorival, représentante PEEP, précise que selon le code de l'éducation les questions concernant le périscolaire sont tout à fait légitimes en conseil d'école.

Le Directeur abonde en signalant qu'un certain nombre de questions concernant le périscolaire ont d'ailleurs été posées à l'ordre du jour mais que toutes les questions liées au périscolaire ne concernent pas pour autant le conseil d'école.

- Le problème du panneau d'affichage du périscolaire qui ne peut plus être ouvert va-t-il être réglé prochainement ? Sinon, est-il possible d'envisager un autre mode de communication à destination des familles ?

Réponse de la mairie : la demande est actuellement en cours de traitement et la réparation est en cours. Mme Dorival, représentante PEEP, insiste pour que les travaux soient effectués rapidement.

- Dans le contexte sanitaire actuel, quel est le ressenti de l'équipe d'animation ?

Réponse de la mairie : dans ce contexte particulier, les équipes se sentent fatiguées. Mme Lazrègue ajoute également une baisse de moral en raison de la pression de certaines familles.

- Quels sont les effectifs moyens en garderie du matin, pause méridienne, études et garderie du soir ?

Réponse de la mairie : Accueil du matin : 13, Pause méridienne : 300, Accueil du soir : 69, Etude : 14

- Sous réserve de changement du protocole sanitaire, est-il possible de rappeler les règles à respecter pour les auto-tests, les attestations pour le périscolaire en cas de cas contact, notamment pour le mercredi ?

Réponse de la mairie : les règles sont les mêmes que sur le temps scolaire, en cas de suspicion de Covid 19 les animateurs font systématiquement des tests.

- Lorsque l'enfant est absent, faute d'avoir pu faire l'auto-test dans les temps, les prestations garderie et cantine sont-elles facturées à la famille ou l'absence est-elle considérée comme justifiée ?

Réponse de la mairie : dans cette situation, pour peu que le service de facturation ait l'information, l'absence de l'enfant est considérée comme justifiée et la famille

n'est pas facturée.

Il peut arriver que la régulation se fasse sur la facture du mois suivant en fonction de la transmission des informations au moment de la facturation.

9. Opération Kit de fournitures FCPE

- La FCPE souhaiterait renouveler l'opération interrompue depuis 2 ans en raison de la crise sanitaire.

L'équipe enseignante est tout à fait favorable à la reconduction de cette action pour la rentrée scolaire prochaine.

Pour répondre aux contraintes d'organisation, la FCPE souhaiterait pouvoir disposer des listes de matériel demandées par les différents niveaux de classe avant la fin du mois de mars.

10. PEDT

- Un plan contre le harcèlement a été lancé par la ville l'an dernier, avec une mise en oeuvre décalée en raison de la crise sanitaire ; concrètement sur la ville et pour l'école Gaston Rousset, des actions ont-elles été réalisées ou sont-elles planifiées dans le cadre de ce plan ?

Concernant l'école, outre le PASIH (Protocole de traitement des Situations d'Intimidation et de Harcèlement) présenté en début d'année lors des réunions d'information aux familles, un programme de lutte contre le harcèlement est en cours de généralisation dans les établissements publics du premier et second degré.

Le PASIH consiste en un protocole de traitement de situations conflictuelles au sein de l'école et qui pourraient être potentiellement qualifiées de situation d'intimidation et / ou de harcèlement. Le traitement de la situation repose sur la méthode de préoccupation partagée dont le but est de faire appel à l'empathie et parvenir à une modification des comportements pour une amélioration durable.

Le programme pHARe, quant à lui, propose d'approfondir la lutte contre le harcèlement par le biais d'un engagement fort de l'école dans la sensibilisation, l'éducation et la formation dans la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes (10h00 d'apprentissage annuel auprès des élèves, ateliers de sensibilisation des familles, protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement, participation de l'école aux temps forts de l'année ...).

L'école Gaston Rousset souhaite s'engager dans ce programme et est actuellement signataire de la charte d'engagement dans le programme ; toute première étape dans l'inscription dans cette démarche qui a vocation à s'étendre sur plusieurs années.

Pour la mairie, Mme Rebreyend indique que la situation sanitaire n'a pas permis de mener les actions prévues selon le calendrier prévisionnel initial. Ainsi, les actions prévues initialement sont toujours prévues mais sont décalées.

- Quand le nouveau PEDT sera-t-il transmis aux fédérations de parents d'élèves ?

Mme Rebreyend indique qu'il sera transmis avant la fin de l'année. La phase de concertation avec les partenaires est toujours en cours.

11. Informatique

- Suite au problème rencontré sur le réseau informatique de la ville, y-a-t-il une réflexion prévue au niveau de la Mairie, en concertation avec les utilisateurs (directeurs / enseignants) sur l'utilisation des outils (photocopieurs, ordinateurs fixes et portables, connexion à internet, téléphonie, portiers automatiques ...) ?

Sur le plan technique, le réseau a fait l'objet d'une refonte complète et d'une sécurisation plus importante.

Le Directeur demande si une concertation avec les utilisateurs est prévue dans un futur proche.

Mme Rebreyend répond qu'elle en prend note mais que ce n'est pas prévu à sa connaissance.

12. Restauration

Le Directeur rappelle que sur les points concernant la restauration, les questions sont posées par les fédérations de parents lors de la réunion de la commission menu et que toutes les réponses qui ont pu être apportées l'ont déjà été lors de cette réunion. Il n'y a donc pas lieu de remettre à l'ordre du jour ces questions lors des conseils d'école.

Le Directeur propose également, si les fédérations de parents d'élèves le souhaitent, qu'un compte-rendu de ces commissions puisse être annexé au compte-rendu du conseil d'école afin d'informer plus largement les parents d'élèves.

- Quel est le bilan par rapport au changement de mode de facturation ?

Se reporter au compte-rendu de la commission menu.

- Quel est le montant du gaspillage alimentaire lié à la crise sanitaire ?

Se reporter au compte-rendu de la commission menu.

- Comment se passent les remontées d'information sur les effectifs d'enfants absents et comment sont gérées ces absences sur la facturation mensuelle ?

Se reporter au compte-rendu de la commission menu.

- Lors des grèves, certaines familles n'ont pas l'information adressée par mail par la ville, est-il prévu un autre moyen d'informer les familles de l'organisation des services périscolaires (SMS ou autre) ?

Réponse de la mairie : lors de la dernière grève, un problème technique a entraîné un nombre important de familles non informées des modalités de prise en charge sur les temps périscolaires pour la journée. Le même outil que d'habitude avait pourtant été utilisé.

A l'avenir, il est prévu par la mairie de doubler l'information par l'envoi d'un sms.

- A quel tarif est facturé le repas de substitution lorsque les parents ne fournissent pas de pique-nique ?

Se reporter au compte-rendu de la commission menu.

- En cas de grève et d'absence de cantine, le prix de 2€ pour l'encadrement paraît élevé, est-il possible de connaître la répartition des coûts par rapport au prix d'un repas ?

Se reporter au compte-rendu de la commission menu.

- Après beaucoup de retours négatifs des parents et enfants sur la qualité des repas, y a-t-il une possibilité de revoir avec Elior le niveau de prestation attendue ?

Se reporter au compte-rendu de la commission menu.

13. Commandes de fournitures

- Qu'en est-il des sommes qui n'ont pu être engagées suite aux annulations et modifications de commande après la date de clôture ?

Réponse de la mairie : la mairie prend en compte la question et signale que la réponse sera apportée par le service concerné en direction du directeur.

- Est-il possible d'organiser en amont une concertation avec les instances Mairie afin d'éviter les annulations et changements de commandes de dernière minute ?

Réponse de la mairie : un nouveau protocole de commandes est à l'étude et va bientôt être soumis aux écoles, via les directeurs et directrices. Suite au Conseil d'école, un courriel de Mme Rebreyend informe l'école qu'il y aura bien un échange entre le service enfance et les écoles dans le cadre de ce nouveau protocole.

14. Passeport du civisme

- Qu'en est-il du projet ? Qu'en est-il de la communication avec la mairie sur ce sujet, plusieurs questions ont été adressées concernant le projet et n'ont pas eu de retour.

Réponse de la mairie : les actions prévues par le service jeunesse ont été repoussées en raison de la situation sanitaire *

** Une réunion a eu lieu le jeudi 17 février 2022 entre les service jeunesse et les acteurs des différentes écoles s'inscrivant dans le projet. Un point pourra être éventuellement fait lors du dernier conseil d'école de l'année.*

Avant de clore la séance, il est rappelé que la date du prochain conseil d'école est fixée au jeudi 16 juin 2022. Les fédérations de parents d'élèves seront de nouveau sollicitées pour faire remonter leurs questions au directeur jusqu'au vendredi 3 juin 2022.

La séance est close à 20h00.

Liste d'émargement – Conseil d'Ecole du 15 février 2022

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Présence</i>
1	BROSSE	Laurent	Maire	excusé
2	COLLET	Gilles	Inspecteur Education Nationale	excusé
3	REBREYEND	Marie-Claude	Elue	présente
5	KLEPAL	Isabelle	DDEN	excusée
6	DOLAIN	Olivier	Directeur	présent
7	CHARDON	Pauline	Professeur des Ecoles	présente
8	CHADELAT	Katia	Professeur des Ecoles	excusée
9	VIAIN	Pascaline	Professeur des Ecoles	présente
10	PLAGNOL	Noémie	Professeur des Ecoles	présente
11	MARCHET	Lucie	Professeur des Ecoles	présente
12	BIGOT	Céline	Professeur des Ecoles	excusée
13	CAUCAT	Emilie	Professeur des Ecoles	présente
14	TALBA	Mariam	Professeur des Ecoles	présente
15	PASI	Aurélie	Professeur des Ecoles	présente
16	BAILLON	Cindy	Professeur des Ecoles	présente
17	MILIN	Coraline	Professeur des Ecoles	présente
18	LOLLIER	Arnaud	Professeur des Ecoles	présent
19	HUVELLIN	Sullivan	Professeur des Ecoles	excusé
20	FRICAUDET	Claire	Professeur des Ecoles	présente
21	PINSON	Jessica	Professeur des Ecoles	présente
22	POISSON	Pauline	Professeur des Ecoles (ULIS)	excusée
23	LAZREGUE	Rabia	Directrice Centre de loisirs	présente
24	BARRET	Adèle	FCPE	présente
25	CELIK	Seyhan	FCPE	présente
26	VITIS	Axelle	FCPE	présente
27	EL AFGHANI	Khalid	FCPE	présent
28	ROUX	Blandine	FCPE	présente
29	SOULIER	Emilie	FCPE	présente
30	MANEN	Chloé	FCPE	présente
31	DORIVAL	Martine	PEEP	présente
32	CLODIC	Stéphane	PEEP	présente
33	EL WIYADI	Houda	PEEP	excusée
34	OLRY	Eric	ALPEC	excusé
35	REPKA	Séverine	ALPEC	excusée